

Conseil de la métropole du 12 octobre 2018

COMPTE RENDU

Date de convocation
28 septembre 2018

Conseillers en exercice
70

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : M. Charles KERMAREC

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le vendredi 12 octobre 2018 à 17 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE, Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT, Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme A. ARZUR, Mme S. BASTARD, Mme C. BELLEC, M. M. BERTHELOT, M. M. COATANEA, Mme N. COLLOVATI, M. Y. DU BUIT, M. D. FERELLOC, Mme M-L. GARNIER, Mme P. HENAFF, Mme B. HU, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, M. P. KARLESKIND, M. P. KERBERENES, M. C. KERMAREC, M. Y-F. KERNEIS, Mme A. LAGADEC, M. R-J. LAURET, Mme D. LE CALVEZ , Mme J. LE GOIC-AUFFRET, Mme G. LE GUENNEC, Mme M. LE LEZ, Mme B. MALGORN, Mme I. MELSCOET, M. E. MORUCCI, M. B. NICOLAS, M. F. PELLICANO, M. L. PERON, M. C. PETITFRERE, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. G. ROUE, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. D. CAP, Vice-Président.

Mme G. ABILY, Mme N. BATHANY, Mme K. BERNOLLIN-APPERE, Mme N. BERROU-GALLAUD, Mme C. BOTHUAN, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme I. GUERIN, M. R. HERVE, Mme C. MARGOGNE, Mme I. MAZELIN, M. M. QUERE, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

DEVELOPPEMENT

- Stratégie et prospective

C 2018-10-156

- Examen du rapport d'activité 2017 du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du rapport d'activité 2017 du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest, et à en débattre.

PREND ACTE

- Développement Economique

C 2018-10-157

- Approbation du projet de convention-cadre pluriannuelle de partenariat entre Brest métropole et la Chambre d'Agriculture de Bretagne

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention-cadre pluriannuelle de partenariat entre Brest métropole et la Chambre d'Agriculture de Bretagne pour le développement des agricultures et la mise en œuvre d'une stratégie en faveur de l'espace agricole et de son économie.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Contre : le groupe 'Partage Solidarité'

Abstention : le groupe 'Europe Ecologie - Les Verts'

- Projets et équipements métropolitains

C 2018-10-158

- Ports de plaisance du Château et du Moulin Blanc - Goëlette La Recouvrance - Approbation du projet d'avenant n°2 à la convention de délégation de service public pour la gestion, l'exploitation et l'animation des équipements portuaires d'intérêt métropolitain et de la goëlette La Recouvrance

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant n°2 à la convention de DSP pour la gestion, l'exploitation et l'animation des ports de plaisance et de la goëlette La Recouvrance portant sur l'acquisition du premier étage de la capitainerie du port du Château et sur l'aménagement du ponton d'accostage de la goëlette La Recouvrance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

Abstention : le groupe 'Partage Solidarité'

- C 2018-10-159** **- Océanopolis et Pôle des Excellences Maritimes -
Approbation du principe d'une délégation de service
public**
*Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des
commissions compétentes, d'approuver le principe d'une
délégation de service public pour l'exploitation et la
gestion d'Océanopolis au Moulin Blanc et du Pôle des
Excellences Maritimes aux Ateliers des Capucins et
d'approuver les caractéristiques des prestations définies
dans le rapport de présentation.*
- ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**
- Contre : le groupe
'Partage Solidarité'**
-
- C 2018-10-160** **- Océanopolis - Approbation du projet d'avenant n°4
à la convention de délégation de service public**
*Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des
commissions compétentes, d'approuver un projet
d'avenant n°4 au contrat de délégation de service public*
- ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**
- Contre : le groupe
'Partage Solidarité'**
- Abstentions : le groupe
'Rassemblement pour
Brest' et Mme N.
BERROU-GALLAUD**
-
- C 2018-10-161** **- Océanopolis - Approbation de la tarification pour
l'année 2019**
*Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des
commissions compétentes, d'approuver les tarifs
d'Océanopolis pour la période du 7 janvier 2019 au 6
janvier 2020.*
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
- Abstention : le groupe
'Partage Solidarité'**
-
- C 2018-10-162** **- Goélette La Recouvrance - Approbation de la
tarification pour l'année 2019**
*Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des
commissions compétentes, d'approuver la tarification de
la Goélette La Recouvrance pour la période du 1^{er}
janvier 2019 au 31 décembre 2019.*
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
- Abstention : le groupe
'Partage Solidarité'**

FINANCES

- Conseil de Gestion

- C 2018-10-163** - **Ateliers des Capucins SPL - Rapport annuel des représentants au conseil d'administration - Exercice 2016-2017.** **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- L'article L 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leur représentant au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportés à la société d'économie mixte ». En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le rapport annuel des représentants de Brest métropole au conseil d'administration de la SPL Les Ateliers des Capucins.*
- Contre : les groupes 'Rassemblement pour Brest', 'Partage Solidarité' et Mme N. BERROU-GALLAUD**
- Abstention : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative'**
-
- C 2018-10-164** - **Brest'aim - Rapport annuel des représentants au conseil d'administration - Exercice 2017** **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- L'article L 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportés à la société d'économie mixte ». Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le rapport annuel des représentants de Brest métropole au conseil d'administration de Brest'aim.*
- Contre : les groupes 'Rassemblement pour Brest', 'Partage Solidarité' et Mme N. BERROU-GALLAUD**
-
- C 2018-10-165** - **Brest Métropole Aménagement - Rapport annuel des représentants au conseil d'administration - Exercice 2017.** **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- L'article L 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportés à la société d'économie mixte ». Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le rapport annuel des représentants de Brest métropole au conseil d'administration de Brest Métropole Aménagement.*
- Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest' et Mme N. BERROU-GALLAUD**

C 2018-10-166

- SAFI - Rapport annuel du représentant au conseil d'administration - Exercice 2017.

L'article L 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leur représentant au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportés à la société d'économie mixte ». En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole après avis des commissions compétentes, d'approuver le rapport annuel du représentant de Brest métropole au conseil d'administration de la SAFI.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest', 'Brest Nouvelle
Alternative' et Mme N.
BERROU-GALLAUD**

C 2018-10-167

- SOTRAVAL SEML - Rapport annuel des représentants au conseil d'administration - Exercice 2017.

L'article L 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportés à la société d'économie mixte ». Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le rapport annuel des représentants de Brest métropole au conseil d'administration de Sotraval SEML.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest', 'Brest Nouvelle
Alternative' et Mme N.
BERROU-GALLAUD**

C 2018-10-168

- SOTRAVAL SPL - Rapport annuel des représentants au conseil d'administration - Exercice 2017.

L'article L 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportés à la société d'économie mixte ». Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le rapport annuel des représentants de Brest métropole au conseil d'administration de Sotraval SPL.

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**

**Contre : le groupe
'Partage Solidarité'**

**Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest', 'Brest Nouvelle
Alternative' et Mme N.
BERROU-GALLAUD**

C 2018-10-169

- SEM SODEFI - Rapport annuel des représentants au conseil d'administration - Exercice 2017.

L'article L 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportés à la société d'économie mixte ». Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le rapport du représentant de Brest métropole au conseil d'administration de la SEM SODEFI.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : les groupes
'Brest Nouvelle
Alternative' et 'Partage
Solidarité'**

- Comptabilité

C 2018-10-170

- Budget annexe des déplacements - Additif aux méthodes utilisées - Amortissement des biens d'investissement rattachés à l'exploitation du téléphérique et des subventions afférentes au projet.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les modalités et les différentes cadences d'amortissement des biens d'investissement rattachés à l'exploitation du téléphérique et des subventions afférentes au projet.

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**

**Contre : le groupe
'Rassemblement pour
Brest' et Mme N.
BERROU-GALLAUD**

**Abstentions : les groupes
'Brest Nouvelle
Alternative' et 'Partage
Solidarité'**

- Budget

C 2018-10-171

- Exercice 2018 : Approbation de la décision modificative n°2.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la décision modificative n°2 de 2018, procédant à l'ajustement du budget primitif 2018.

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**

**Contre : les groupes
'Rassemblement pour
Brest', 'Partage Solidarité'
et Mme N. BERROU-
GALLAUD**

**Abstentions : les groupes
'Brest Nouvelle
Alternative' et 'Brest,
métropole en marche'**

C 2018-10-172

- Exonération de taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2019.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de renouveler pour l'année 2017 ces exonérations dont la liste est jointe en annexe.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : le groupe
'Partage Solidarité'**

ADMINISTRATION GENERALE

- Ressources Humaines

- | | | |
|----------------------|---|--|
| C 2018-10-173 | - Rapport annuel portant sur l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. <i>Dans le cadre d'une démarche en matière d'égalité dans la vie locale, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du rapport annuel portant sur l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.</i> | PREND ACTE |
| C 2018-10-174 | - Gestion unifiée du personnel - Recrutement d'agents contractuels en vue du recensement de la population <i>Afin d'assurer la préparation, la mise en œuvre effective, le suivi et la coordination des différentes opérations liées au recensement de la population sur le territoire de la Ville de Brest, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le recrutement d'agents contractuels.</i> | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS Abstentions : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative' |
| C 2018-10-175 | - Adaptation du tableau des emplois à l'évolution des besoins de la collectivité <i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'adapter les emplois à l'évolution des besoins de la collectivité.</i> | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS Abstentions : les groupes : 'Rassemblement pour Brest', 'Brest Nouvelle Alternative', 'Partage Solidarité', et Mme N. BERROU-GALLAUD |
| C 2018-10-176 | - Fixation de l'indemnité de panier repas pour les grands événements <i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de fixer le montant de l'indemnité de panier repas dans le cadre d'événements festifs.</i> | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS Abstention : le groupe 'Partage Solidarité' |
| C 2018-10-177 | - Modification des horaires d'astreinte de l'unité 'maintenance' des piscines <i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la modification des horaires d'astreinte de l'unité « maintenance » des piscines.</i> | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ |

URBANISME

- Déplacements

C 2018-10-178

- Approbation du projet d'avenant n°13 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport public collectif urbain de voyageurs sur le territoire de Brest métropole

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, la signature d'un avenant n°13 au contrat d'exploitation du réseau de transport public, intégrant des ajustements de l'offre de desserte de la Base Navale à partir de Guilers et de Plougastel-Daoulas.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Aménagement

C 2018-10-179

- Programme Investissement d'Avenir 'Ville de demain' : approbation des projets d'avenants à la convention locale et à la convention de rénovation énergétique.

Brest métropole a déposé deux nouveaux dossiers de demandes de financement dans le cadre de l'appel à projets Ville de demain concernant « l'évaluation de la performance des travaux de rénovation énergétique » et le projet « Devenir de la Penfeld : s'engager vers l'opérationnel pour le cœur de la métropole ». Bénéficiant de décisions favorables du comité national de pilotage et du Comité Opérationnel des Financements pour ces deux actions, il convient aujourd'hui de les rattacher contractuellement aux conventions initiales signées le 15 septembre 2016. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les projets d'avenants à la convention locale et à la convention de rénovation énergétique conclues dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir « Ville de demain » entre Brest métropole, la Caisse des dépôts et l'Etat joints à la présente délibération et d'autoriser le président, ou son représentant, à les signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest', 'Partage Solidarité'
et Mme N. BERROU-
GALLAUD**

C 2018-10-180

- Projet d'aménagement d'un nouveau quartier, secteur nord-est de la commune de Guilers. Approbation du bilan de la concertation publique préalable.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le bilan de la concertation publique préalable au projet de création d'un nouveau quartier à vocation principale d'habitat sur le secteur nord-est de la commune de Guilers.

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**

**Contre : le groupe
'Partage Solidarité'**

C 2018-10-181

- ZAC multisites du bourg de Saint-Marc - Clôture administrative et financière de la Z.A.C. multisites du bourg de Saint-Marc à Brest. Quitus à Brest Métropole Aménagement (BMA) de sa mission de concession.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de donner quitus à Brest Métropole Aménagement (BMA) de sa mission de concession concernant la Z.A.C. multisites du bourg de Saint Marc située à Brest, pour clôturer administrativement et financièrement l'opération.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : le groupe
'Partage Solidarité'**

C 2018-10-182

- Z.A.C. multisites du bourg de Saint-Marc à Brest. Suppression de la Z.A.C. (Zone d'Aménagement Concerté).

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la suppression de la Z.A.C. (Zone d'Aménagement Concerté) multisites du bourg de Saint-Marc à Brest.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2018-10-183

- Projet de renouvellement urbain du secteur Tunisie-Verdun à Brest Saint-Marc. Approbation des objectifs et des modalités de la concertation publique au titre des articles L. 103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les objectifs et les modalités de la concertation publique au titre des articles L. 103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme, pour le projet de renouvellement urbain du secteur Tunisie-Verdun à Brest Saint-Marc.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest', 'Partage Solidarité'
et Mme N. BERROU-
GALLAUD**

- Habitat

C 2018-10-184

- OPAH-RU - Approbation de deux avenants concernant la clôture anticipée de la concession d'aménagement pour la requalification du secteur de Recouvrance (2010/2019), le transfert de patrimoine vers la concession d'aménagement de l'OPAH-RU multi-sites métropolitaine (2016/2023) et l'actualisation des bilans prévisionnels des deux concessions.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les termes des avenants concernant la clôture anticipée de la concession d'aménagement pour la requalification du secteur de Recouvrance (2010/2019), le transfert de patrimoine vers la concession de l'OPAH-RU multi-sites métropolitaine (2016/2023) et l'actualisation des bilans prévisionnels.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : le groupe
'Partage Solidarité'**

- C 2018-10-185** - **DUP Aménagement pour la restructuration de l'îlot Chapdelaine sur le Haut de Jaurès dans le cadre de l'OPAH RU multi-sites.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le principe d'engager une opération d'aménagement en renouvellement urbain avec Déclaration d'Utilité Publique sur l'îlot Chapdelaine, d'approuver le dossier d'enquête publique, d'autoriser le Président à solliciter auprès du Préfet du Finistère l'organisation de l'enquête publique préalable à la D.U.P. et de désigner la SEMPI bénéficiaire de l'arrêté préfectoral de la D.U.P.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : le groupe 'Partage Solidarité'**
- Abstentions : le groupe 'Rassemblement pour Brest' et Mme N. BERROU-GALLAUD**

- C 2018-10-186** - **Bilan de la politique foncière de Brest métropole pour l'année 2017.**
Conformément à la loi n° 95-127 du 8 février 1995, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du bilan de la politique foncière menée par Brest métropole en 2017. Le bilan des acquisitions et cessions 2017 sera annexé au compte administratif.
- PREND ACTE**

- Dynamiques urbaines

- C 2018-10-187** - **Avis sur le projet de périmètre délimité des abords autour de l'église Sainte Thérèse du Landais à Brest.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de donner un avis favorable à la proposition formulée par l'architecte des bâtiments de France de mise en place d'un périmètre délimité des abords autour de l'église Sainte Thérèse du Landais à Brest.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : le groupe 'Partage Solidarité'**
- Abstention : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative'**

SERVICES A LA POPULATION

- Ecologie urbaine

- C 2018-10-188** - **Réseau de chaleur urbain de Brest. Approbation du projet d'avenant n°14 au contrat de délégation de service public.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant n°14 au contrat de délégation de service public du réseau de chaleur urbain de Brest et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

C 2018-10-189

- Réseau de chaleur urbain de Brest - Approbation du choix de délégataire et du projet de contrat de délégation de service public pour la période 2019-2029.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de désigner la Société Eco-Chaleur de Brest comme délégataire du service public du réseau de chaleur urbain de Brest pour la période 2019-2029, et d'approuver le projet de contrat de délégation de service public ci-joint et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer et à effectuer tous les actes nécessaires à son entrée en vigueur.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Contre : le groupe 'Partage Solidarité'

Abstentions : les groupes 'Rassemblement pour Brest', 'Brest Nouvelle Alternative' et Mme N. BERROU-GALLAUD

- Espace Public

C 2018-10-190

- Aménagement de l'échangeur de Kervao - Approbation d'un projet de convention de financement

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention de financement pour l'aménagement du Rond-Point de Kervao, entre Brest métropole, l'Etat, la Région et le Département et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer ainsi que tout autre document nécessaire à la mise en place de ces dispositions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

Abstentions: les groupes 'Europe Ecologie - Les Verts' et 'Partage Solidarité'

C 2018-10-191

- Tarifs des droits de voirie 2018 applicables aux ouvrages de télécommunications.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs de voirie 2018 dus en contrepartie de l'occupation du domaine public de la métropole.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C 2018-10-192

- Tarifs des droits de voirie 2019 - Approbation de la grille tarifaire 2019.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les droits annuels de voirie pour l'année 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

Abstentions : les groupes 'Rassemblement pour Brest', 'Partage Solidarité' et Mme N. BERROU-GALLAUD

- Dynamique Educative et Jeunesse

C 2018-10-193

- Fonds Avenir Jeunes - Approbation d'un projet de convention entre Brest métropole et le Conseil Régional de Bretagne concernant l'abondement du Fonds Avenir Jeunes

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les dispositions d'un projet de convention entre le Conseil Régional de Bretagne et Brest métropole concernant l'abondement du Fonds Avenir Jeunes – Brest métropole, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- Equipements d'Agglomération

- C 2018-10-194** - **Canot de l'Empereur : approbation d'un projet de convention entre Brest métropole et le Musée National de la Marine pour la gestion du Canot de l'Empereur aux Ateliers des Capucins**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention entre Brest métropole et le musée national de la Marine pour la gestion du Canot de l'Empereur aux Ateliers des Capucins et d'autoriser le Président, ou son représentant, à la signer.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- C 2018-10-195** - **Service du nautisme - grille tarifaire 2019.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de grille tarifaire des prestations du service du nautisme de Brest métropole pour l'année 2019.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
- Abstention : le groupe 'Partage Solidarité'**
- C 2018-10-196** - **Le Quartz : approbation d'un projet d'avenant n°3 au contrat de délégation de service public passé entre Brest métropole et Brest'aim pour la gestion du Quartz**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant n° 3 au contrat de délégation de service public passé entre Brest métropole et Brest'aim pour la gestion du Quartz et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en oeuvre de ses dispositions.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : le groupe 'Partage Solidarité'**
- Abstentions : le groupe 'Rassemblement pour Brest' et Mme N. BERROU-GALLAUD**
- C 2018-10-197** - **Le Quartz - Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du Quartz - Approbation du choix du mode de gestion et lancement de la consultation**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le principe de renouvellement de la délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du Quartz, le contenu des caractéristiques des prestations à la charge du futur délégataire, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à lancer la procédure de renouvellement de cette délégation de service public.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : le groupe 'Partage Solidarité'**
- Abstentions : le groupe 'Rassemblement pour Brest' et Mme N. BERROU-GALLAUD**
- C 2018-10-198** - **Musée des beaux-arts : approbation d'un projet de convention de partenariat tarifaire entre Brest métropole et Océanopolis.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de partenariat tarifaire entre Brest métropole (Musée des Beaux-Arts) et Océanopolis et d'autoriser le Président, ou son représentant, à la signer.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

C 2018-10-199

- Bibliothèques - coopération entre les communes de la métropole : approbation d'un projet de nouvelle version du règlement de mise en commun de moyens entre Brest métropole et les communes pour l'acquisition d'outils logiciels partagés destinés à des bibliothèques et centres de documentation.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de règlement de mise en commun de moyens modificatif, entre Brest métropole et les communes de Brest, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané, pour l'acquisition d'outils logiciels partagés destinés à des bibliothèques et centres de documentation et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

ADMINISTRATION GENERALE

C 2018-10-200

Vœu relatif à l'inscription du système portuaire Brest/Roscoff dans le cadre des négociations en cours entre l'Etat et l'Union Européenne au réseau central européen, ainsi que l'extension du corridor atlantique via Rennes et Nantes jusqu'à la pointe bretonne, pour assurer sa continuité vers l'Irlande

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées
au Service des Assemblées**

MIS A L'AFFICHAGE LE 17 OCTOBRE 2018.